

Chères et chers collègues,

Vous l'avez certainement appris par la presse, le Conseil fédéral a annoncé hier la mise en consultation auprès des cantons, jusqu'à ce soir, de nouvelles mesures restrictives liées à la situation sanitaire. **Les mesures définitives seront annoncées ce vendredi, le 3 décembre 2021.**

- [Communiqué de presse du Conseil fédéral du 30.11.2021](#)
 - [Communication de GastroSuisse du 01.12.2021](#)
-

Mesures mises en consultation

- Obligation de consommer assis dans les espaces fermés
 - Port du masque dans les espaces fermés (y compris les lieux exigeant la présentation d'un certificat)
 - Extension du télétravail (plusieurs variantes proposées)
 - Certificat obligatoire dès 11 personnes dans le cercle privé
-

Vague d'annulations

Les quarantaines imposées à certains pays et la recommandation du télétravail, ont pour conséquence, depuis plusieurs jours déjà, que **les annulations se multiplient**. Les annonces d'hier n'ont fait que renforcer le climat anxigène qui règne au sein de la population, des annulations de masse de nombreux groupes étant attendues ces prochains jours, notamment pour les repas de fin d'année.

Discothèques, bars et traiteurs en première ligne

Les discothèques, bars et traiteurs, **travaillant avec des espaces de consommation essentiellement debout**, sont eux encore plus fortement touchés. L'obligation de devoir consommer assis ne correspond pas à leurs concepts d'exploitation et ils ne pourront pas survivre à cette nouvelle tempête sans le soutien des autorités.

Revendications

Au vu des éléments présentés ci-dessus, des mesures d'indemnisations et de soutien doivent être mises en place rapidement. Vous trouverez la position officielle de GastroSuisse et ses revendications adoptées ce jour par la Conférence des Présidents sous ce lien : [cliquez ici](#).

Force nous est de constater, avec vous, que la situation se dégrade à nouveau et peut-être plus rapidement que nous pouvons encore l'imaginer. A ce stade, nous ne pouvons que vous exhorter à la plus grande prudence durant ces prochaines semaines et d'être toujours aussi attentifs que vous l'avez été durant ces derniers mois. Les prochaines décisions, dont les implications réelles ne sont pas toujours bien comprises de nos autorités, vont influencer de manière significative sur nos activités. Espérons que cela se fasse dans une moindre mesure.

Du côté de votre association cantonale ainsi que de GastroSuisse, nous suivons de très près les effets de cette nouvelle vague et ne manquerons évidemment pas de vous tenir informés des différentes actions et réactions qui en découleront. Le maître mot de cette pandémie, toutes corporations confondues, reste la solidarité, sachant que le chemin parcouru jusqu'ici a été principalement porteur de courage et de résilience.

Bien à vous.

GASTROFRIBOURG
ensemble depuis 1894
zusammen seit

Muriel Hauser

Présidente | Präsidentin

Ch. des Primevères 15

CP/PF 326

1701 Fribourg

Tél. 026 424 65 29

www.gastrofribourg.ch